

Numéro	CA/2025-05-22/01
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22/05/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	22/05/2025
Date de transmission au Recteur	22/05/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 22 mai 2025 portant résultats de l'élection des membres du bureau de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L. 712-2 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 8 ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le bureau se compose de seize membres élus au scrutin plurinominal par le conseil d'administration sur proposition du Président de l'université ;

Après en avoir délibéré,

ÉLIT les membres du bureau de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne comme suit :

- Monsieur Rémi BAZILLIER
- Monsieur Jean-François CAULIER
- Madame Sophie CRAS
- Madame Ariane DUPONT-KIEFFER
- Madame Cécile FALIÈS
- Monsieur François (Francisco) FORONDA
- Monsieur Julien FRETTEL
- Monsieur Rayan HARIGUI, représentant des usagers
- Madame Sophie HOU
- Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI
- Madame Sonia M'HAMDI, représentante des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS)
- Monsieur Florian MICHEL
- Madame Fabienne PÉRALDI-LENEUF
- Madame Violaine SEBILLOTTE
- Madame Antonella TUFANO
- Madame Patricia VORNETTI

Délibération CA/2025-05-22/01	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	36
Nombre de voix (Rémi BAZILLIER)	22
Nombre de voix (Jean-François CAULIER)	23
Nombre de voix (Sophie CRAS)	22
Nombre de voix (Ariane DUPONT-KIEFFER)	22
Nombre de voix (Cécile FALIÈS)	22
Nombre de voix (François (Francisco) FORONDA)	22
Nombre de voix (Julien FRETTEL)	22
Nombre de voix (Rayan HARIGUI – représentant des usagers)	19
Nombre de voix (Sophie HOU)	22
Nombre de voix (Soraya MESSAÏ-BAHRI)	22
Nombre de voix (Sonia M'HAMDI – représentante des BIATPSS)	22
Nombre de voix (Florian MICHEL)	22
Nombre de voix (Fabienne PÉRALDI-LENEUF)	23
Nombre de voix (Violaine SEBILLOTTE)	22
Nombre de voix (Antonella TUFANO)	22
Nombre de voix (Patricia VORNETTI)	22

Paris, le 22 mai 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.